



PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE GEORGES-ÉTIENNE-CARTIER
LE 31 JANVIER 2017 À 19 H

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Jonathan Chalifoux, parent
Mme Mélanie Tremblay, parent
Mme Geneviève Houle, parent
Mme Julie Turcotte, parent
Mme Julie Pronovost, soutien
Mme Jérica L'Anglais, SDG
Mme Anabelle Dalpé, enseignante
Mme Mireille Moreau, enseignante

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT :

Monsieur Christian Descôteaux, directeur

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Madame Mélanie Gervais, représentante de la communauté

1 Ouverture de la réunion

1.1 Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ajout des points suivants :

5.6.1 Cabane à sucre

5.6.2 Parent substitut au comité de parents

5.6.3 Visite à la maison de la culture

Madame Mireille Moreau propose l'adoption du procès-verbal.

ADOpte À L'UNANIMITÉ.

CÉ # 16-17-025

1.3 Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 22 novembre 2016

Madame Julie Turcotte propose l'adoption du procès-verbal.

ADOPTÉ À L'UNAMITÉ.

CÉ # 16-17-026

	<p>1.3.1 Suivi au procès-verbal ; 5.5.1 Loisirs St-Antoine Monsieur Descôteaux mentionne que l'équipe de l'école a consulté le livre laissé par madame Achambault et il aimeraient lui remettre. Madame Tremblay se propose pour lui rapporter.</p>
--	---

3.2 Caravane Trad

Monsieur Descôteaux mentionne que la date n'est pas encore officielle, mais ce sera le 22, 23 ou 24 février. Un montant de 500.00 \$ sera demandé au FDS.

1.3.2 Signature du registre

Signature du registre par monsieur Jonathan Chalifoux et monsieur Christian Descôteaux.

- 2 Période de questions du public
Il n'y a pas de question.

- 3 Points d'information

3.1 Mise à jour du budget

Monsieur Descôteaux fait un résumé de la situation. Il explique que la situation au service de garde nécessite d'être un peu plus prudent cette année. Pour l'instant, le service de garde est déficitaire d'environ 10 000.00 \$. Cela est dû à une différence de 12 élèves réguliers entre la prévision de mai (53) et aujourd'hui (41).

L'école épongera une partie de la dette, mais il se peut que le service de garde débute avec un négatif pour l'an prochain. Un plan de redressement est déjà prévu avec l'abolition d'un poste d'éducatrice de 14hrs/semaine.

3.2 Mesure 30710

Monsieur Descôteaux mentionne que l'école a reçu une somme non récurrente du MEES d'environ 6000.00 \$ destinée à l'amélioration de la réussite. Monsieur Descôteaux informe les membres que cette somme a été utilisée pour augmenter le temps de l'orthopédagogie de 10%.

Le conseil d'établissement de Georges-Étienne-Cartier confirme que les ressources financières allouées par la Commission scolaire des Patriotes dans le cadre de la mesure pour des initiatives des établissements d'éducation préscolaire et d'enseignement primaire et secondaire (30170) au montant de 5753\$ ont été allouées aux établissements conformément aux fins prévues dans les Règles budgétaires amendées de fonctionnement des commissions scolaires pour l'année scolaire 2016-2017 pour des moyens d'intervention et du personnel requis pour :

	<ul style="list-style-type: none"> – offrir un accompagnement soutenu aux élèves à risque de décrochage lors de leur première année au secondaire; – favoriser l'éveil à la lecture; – offrir aux élèves un environnement d'apprentissage stimulant par le financement d'initiatives concrètes et novatrices liées à l'utilisation des technologies et ressources numériques pour l'enseignement et pour l'apprentissage; – soutenir le déploiement de l'éducation interculturelle; – encourager le développement d'actions de collaboration entre les établissements d'enseignement secondaire et les centres de formation professionnelle; – soutenir toutes initiatives visant à favoriser l'activité physique et les saines habitudes de vie dans les écoles; – accroître la formation du personnel et l'optimisation du fonctionnement des écoles. <p>Madame Julie Turcotte propose l'adoption de la dépense. ADOPTÉ À L'UNAMITÉ.</p>
CE #16-17-027	<h3>3.3 Salon du livre</h3> <p>Le bilan n'est pas encore définitif, car les achats de l'école ne sont pas terminés. Dans l'ensemble, ce fut un succès. Il y avait beaucoup de choix, et la publicité fut efficace, car nous avons eu de nombreux visiteurs de l'extérieur.</p>
	<h2>4 Points de décision et de discussion</h2> <h3>4.1 Principes d'encadrement relatifs aux contributions financières aux parents 2017-2018 (*)</h3> <p>Monsieur Descôteaux, fait la révision du document. Après quelques discussions, il est convenu de ne pas apporter de modification.</p> <p>Madame Mélanie Tremblay propose l'adoption du document. ADOPTE À L'UNANIMITÉ.</p>
CE # 16-17-028	<h3>4.2 Choix du photographe scolaire</h3> <p>Suite à des discussions, il est convenu de reconduire le contrat avec la compagnie Enfantclik.</p> <p>Madame Geneviève Houle propose l'adoption de la proposition. ADOPTE À L'UNANIMITÉ.</p>
CE # 16-17-029	<h2>5. Points d'échange</h2>

5.1 Correspondance
Aucune correspondance.

5.2 Parole à la représentante du comité de parents.
Madame Tremblay mentionne qu'elle n'a pu aller à la dernière rencontre.
Elle fera suivre la documentation.

5.3 Parole à la technicienne du service de garde.

- La journée pédagogique du 13 avril est annulée.
- Le 22 février, madame L'Anglais commencera la distribution des reçus pour fin d'impôt. La remise se fera en main propre ou par la poste.
- Les réinscriptions se feront au retour de la semaine de relâche avec un formulaire papier.
- En mai, un poste sera probablement coupé (selon les inscriptions).

5.4 La vie à l'école.
Les enseignantes font une rétrospective des activités vécues à l'école :

- Carnaval dans la dernière de février.
- Le déjeuner de Noël a encore été un succès. Belle initiative pour donner le surplus de nourriture à ceux qui sont dans le besoin.
- Quelques activités auront lieu dans la semaine du 6 au 10 février 2017.
- La persévérance scolaire sera soulignée avec la remise de certificats et le prix des commissaires.

Afin de pouvoir libérer monsieur Descôteaux, les points aux varia ont été devancés.

5.6 Autres sujets :

5.6.1 Cabane à sucre

Monsieur Descôteaux demande aux membres d'autoriser la venue d'une cabane à sucre mobile dans le cadre du Carnaval. Il demande également que l'activité soit payée avec le fond à destination spéciale. On parle d'un montant d'environ 300.00 \$.

Monsieur Jonathan Chalifoux propose l'adoption de la proposition.
ADOpte À L'UNANIMITÉ.

5.6.2 Parent substitut au comité de parents

Madame Geneviève Houle mentionne qu'elle ne peut assumer le poste de substitut au comité de parents. Le poste restera libre.

5.6.3 Visite à la maison de la culture

Madame Mélanie Tremblay mentionne qu'il a une exposition des costumes de madame Denise Lamontagne durant le mois de février. Madame Sylvie St-Onge est disponible pour accueillir gracieusement les groupes de l'école.

	<p>En mars, il y aura une exposition de photographies.</p> <p>Monsieur Descôteaux mentionne qu'il n'a jamais reçu la programmation annuelle. Pour l'exposition de costumes, il fera le suivi avec les enseignants.</p> <p>5.5 Critères de sélection direction d'école Les membres complètent le document.</p> <p>6 Levée de l'assemblée</p> <p>Madame Julie Pronovost propose la levée de l'assemblée à 20h10. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.</p>
CE # 16-17-031	<hr/> <p>Jonathan Chalifoux, président</p> <hr/> <p>Christian Descôteaux, directeur</p>